

# Bonnes vacances

Chères Consœurs,

Chers Confrères,

Chers amis,

J'ai le plaisir de vous confirmer ce que je vous annonçais dans ma circulaire précédente : vous pouvez dès aujourd'hui, vous acquitter de votre cotisation syndicale en ligne. Il vous suffit de cliquer [ici pour vous connecter](#).

Ce n'est qu'une possibilité supplémentaire qui vous est offerte ; vous avez bien sûr la possibilité comme habituellement d'adresser directement un chèque à votre trésorier régional ou départemental.

Dernière circulaire avant quelques semaines de repos.

Hier soir (jeudi 27 juillet) vers 23 heures s'est achevée la dernière réunion de la négociation conventionnelle. Deux syndicats, MG France et Le Bloc, ont déjà paraphé le protocole d'accord. Les 3 autres structures polycatégorielles réservent leur réponse après consultation de leurs instances.

Comme je l'anticipais dès le début du rendu conventionnel, cette convention n'est malheureusement qu'un rafistolage d'un système en bout de course. Considérer comme un « triomphe » le passage de la consultation du médecin généraliste de 23 à 25 € (par le biais d'une majoration de 2 € adossé au C maintenu à 23 €) au 1<sup>er</sup> mai 2017 montre quelle était l'ambition des partenaires. Je suis un peu plus convaincu aujourd'hui encore de la nécessité d'une remise à plat complète de l'organisation de la médecine libérale. Espérons qu'il ne faudra pas attendre 5 ans pour s'atteler à cette tâche très ardue, mais qui conditionne l'avenir de notre mode d'exercice.

Nous aurons l'occasion d'en parler plus précisément mais sachez que les quelques revalorisations obtenues par les signataires ont un calendrier de mise en œuvre qui court jusqu'au 2<sup>e</sup> semestre 2018, bien au-delà d'une échéance

électorale qui risque rebattre totalement les cartes.

Bonnes vacances à chacun d'entre vous.

Amicalement.

**Docteur Eric PERCHICOT,**

*Président.*

**URGENT** : *Merci de nous faire parvenir votre adresse mail afin de recevoir les versions uniquement ONLINE de la revue Le Cardiologue d'une part et les informations syndicales plus rapidement d'autre part.*

*Votre Nom*

*Votre Prénom*

*Votre année de naissance*

*Votre année d'installation*

*Votre adresse mail*

---

# **L'information dans les cabinets médicaux**

Chères Consœurs,

Chers Confrères,

Chers amis,

Le Syndicat National des Spécialistes des Maladies du Cœur et des Vaisseaux a signé un contrat de partenariat avec la société Canal 33, spécialisée dans l'offre de programmes vidéo pour les salles d'attente des cabinets médicaux.

Au terme de ce partenariat, les cardiologues libéraux ont la possibilité de proposer à leur clientèle des programmes variés, sur des cycles de 80 minutes, sans publicité pharmaceutique, agrémentés d'informations d'intérêt général pour leur santé, sur l'hygiène de vie, ainsi que des messages plus spécifiquement cardiologiques, établis sous la responsabilité du Syndicat National. Enfin, chaque cardiologue aura la possibilité d'informer par ce biais sa patientèle des caractéristiques propres à son activité.

Ce service, mis à jour mensuellement, vous sera proposé par la **Société Canal 33\*** au tarif préférentiel, en tant qu'adhérent au Syndicat National, de 12 € HT par mois (tarif habituel : 19 €HT/mois), évaluation de la faisabilité dans votre salle d'attente, matériel, installation et maintenance compris.

Nous vous engageons répondre favorablement à cette proposition, très certainement utile à vos patients et qui pourra nous permettre de plus de faire passer auprès de notre clientèle les informations sur les évolutions du monde de la santé, qui les concernent directement, de façon régulière.

Très amicalement.

**Docteur Eric PERCHICOT,**

*Président.*

**\*Chrisys LECLERCQ**

03 28 16 33 00 - [cleclercq@canal33.fr](mailto:cleclercq@canal33.fr)

**CANAL33** - 12 rue de Cannes BP 232 - 59018 LILLE Cedex

---

# L'été sera chaud !

Chères Consœurs,

Chers Confrères,

Chers amis,

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le tiers-payant** peut être appliqué à tous les patients en ALD. Cette possibilité est à la discrétion du médecin. Soyez vigilants, il semble que, lors de la mise à jour des logiciels métiers, l'option tiers-payant soit celle par défaut de beaucoup de logiciels. Vérifiez votre matériel pour ne pas être en butte à une demande d'indus de l'Assurance Maladie.

Sur le principe notre position n'a pas changé : **nous sommes opposés au tiers-payant généralisé obligatoire** car il est certain que cette modalité va dégrader la relation médecin patient quoi qu'en disent les pouvoirs publics. À nous tous, de continuer à ne pratiquer le tiers-payant que dans les cas que nous jugeons nécessaires.

Je vous rappelle que vous avez la possibilité **d'effectuer un audit social et patrimonial**, très utile pour ne pas dire indispensable pour anticiper vos besoins quand vous aurez cessé vos activités professionnelles. Vous trouverez en pièce jointe le formulaire à retourner à **AG2R La Mondiale (Tél 0970 808 8085)** pour bénéficier de ce service. Les retours que nous en avons sont très positifs. Vous n'avez aucun engagement de quelque ordre que ce soit avec AG2R.

Je vous rappelle également que vous pouvez vous **abonner dans des conditions privilégiées (pour les syndiqués) à Canal 33** .(rappel de la circulaire de mars ci-dessous Tél : **03 28 16 33 00** - [cleclercq@canal33.fr](mailto:cleclercq@canal33.fr)), support d'information pour vos salles d'attente. Progressivement des informations de santé publique et des messages d'accompagnement thérapeutique seront proposées par le Syndicat, en plus des informations personnelles que vous pouvez y inclure.(rappel de la circulaire de mars ci-dessous).

*« La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat*

*différent* ». Albert Einstein résume parfaitement l'impression que me laisse la **négociation conventionnelle en cours**. Partant des mêmes postulats et refusant de regarder les réalités économiques et sociétales, les partenaires conventionnels sont dans une impasse. Avec les moyens contraints que propose l'Assurance Maladie, il n'y a aucun espoir de satisfaire la médecine libérale. Par manque de courage et en l'absence de toute confiance entre les partenaires, il n'est pas envisageable de reconstruire notre système de santé, seule manière pourtant d'améliorer la qualité de prise en charge de la population et de permettre aux médecins de travailler dans des conditions où le stakhanovisme ne serait plus la seule solution pour maintenir ses revenus.

**Quel sera le résultat de la négociation** ? Nous le serons au cours de l'été, mais je ne vois pas aujourd'hui comment l'issue pourrait être favorable.

Avant de prendre quelque repos estival mérité, je vous serais très reconnaissant de penser, pour ceux qui ne l'ont déjà fait, à vous acquitter de votre cotisation syndicale 2016. Le poids et la crédibilité du syndicat national des spécialistes du cœur et des vaisseaux dépendent de vous.

**Nouveauté : d'ici quelques jours, vous en serez informés, vous aurez la possibilité de vous acquitter de votre cotisation en ligne, par Internet.**

Bon été à tous.

Amicalement.

**Docteur Eric PERCHICOT,**

*Président.*

---

## **L'esprit des lois**

La caractéristique constitutive du bouc émissaire, voué à la vindicte populaire, est qu'il doit être innocent de ce dont on l'accable. La façon dont les médecins exerçant en secteur « *à honoraires libres* » sont traités aujourd'hui en est un

exemple caricatural. Par l'augmentation du prix du tabac, les Pouvoirs Publics espèrent décourager les fumeurs de poursuivre cette addiction dangereuse pour la santé et coûteuse pour l'Assurance Maladie. Dans la même logique, en augmentant le reste à charge des patients faisant confiance à leurs médecins secteur 2, la puissance publique a l'objectif de faire disparaître ce mode d'exercice. Grande différence cependant : la nocivité du tabac pour la santé est démontrée, alors que l'exercice de la médecine en secteur 2 n'entraîne aucun préjudice pour la santé et n'enfreint aucune réglementation.

En 1980, c'est l'Assurance Maladie qui a inventé le secteur à honoraires libres. Le contrat conventionnel était le suivant : libre fixation des honoraires, en respectant bien sûr tact et mesure, et cessation de la participation de l'Assurance Maladie aux cotisations sociales des médecins qui optaient pour ce nouveau secteur d'exercice.

Une diminution du niveau de remboursement des patients ne faisait pas partie du contrat. Ce n'est que progressivement à partir de la convention de 2005, aggravé par l'avenant numéro 8 de la convention 2011, que l'on a assisté à un découplage entre le tarif des actes conventionnels et le niveau de remboursement de ces mêmes actes quand le médecin les pratiquant exerçait en secteur 2.

Rendre responsable ces médecins de l'augmentation des dépassements est une insulte au bon sens. Cet accroissement est en lien direct avec la stagnation du tarif des actes. Nous y voilà : le praticien/bouc émissaire est là pour détourner la population de la responsabilité des Pouvoirs Publics.

On ne se grandit jamais à abaisser autrui. La stigmatisation des médecins exerçant en secteur 2 est insupportable. Il est inacceptable que les patients qui leur font confiance soient sanctionnés. L'ensemble des syndicats de médecins, quelles que soient leurs convictions, doit s'élever contre cette manipulation. Le niveau de remboursement des patients ne doit pas dépendre du secteur d'exercice du médecin, pas plus que la qualité des prestations sociales auxquelles a droit ce dernier.

Cette façon de faire est un dévoiement complet de l'esprit de la création du secteur à honoraires libres et de la lettre du texte conventionnel.

*« Il serait contraire à la raison que la loi flétrisse dans les enfants ce qu'elle a approuvé dans le père » Montesquieu, L'esprit des lois, 1748.*

# Insuffisance cardiaque chronique. Cardiomyopathies

**Préfacé par le Professeur J.-P. Bounhoure, membre de l'Académie de Médecine, président honoraire de la Société Française de Cardiologie et éminent collaborateur du *Cardiologue*, cet ouvrage monumental pourrait bien devenir le tube de l'été, au moins pour tous ceux qu'intéressent ces pathologies majeures, cardiologues bien sûr, mais aussi médecins internistes, chirurgiens cardiovasculaires, ou paramédicaux des centres de réadaptation.**



Coordonné par Pierre Gibelin, professeur et chef de service de cardiologie au CHU de Nice

où il dirige le département d'insuffisance cardiaque et de réadaptation

cardiovasculaire, le livre aborde tous les aspects de la discipline : effectivement, il ne se borne pas seulement à aller « du diagnostic à la prise en charge » pour reprendre le sous-titre de l'ouvrage, mais développe également les données moins souvent traitées, mais tout aussi essentielles que sont par exemple l'épidémiologie, les conséquences socio-économiques ou l'impact de l'insuffisance cardiaque sur les politiques de santé.

Pierre Gibelin, qui a lui-même rédigé plusieurs chapitres, aussi éclectiques que primordiaux, comme l'approche économique, la clinique ou l'éducation thérapeutique, a su s'entourer des meilleurs experts de la discipline, tels entre autres Pierre Ambrosi, Michel Galinier ou Bernard Swynghedauw, (lui aussi fidèle collaborateur de notre journal) .

L'ouvrage expose bien sûr les avancées récentes de la science en la matière, échographie et épreuve d'effort cardio-respiratoire notamment.

Son originalité tient aussi à la description détaillée des différents types de cardiomyopathies, généralement en cause dans la défaillance cardiaque, et à l'étude de contextes cliniques particuliers, avec un focus sur la personne âgée, et l'insuffisance cardiaque à fraction d'éjection préservée.

La prise en charge du patient insuffisant cardiaque est développée de façon multidisciplinaire, associant les différents aspects du traitement, nutritionnels, médicamenteux, chirurgicaux, jusqu'à la transplantation et l'assistance circulatoire et, naturellement, l'éducation thérapeutique.

S'appuyant sur les recommandations les plus récentes des sociétés savantes, ce précis permet d'appréhender de manière exhaustive les différentes facettes de ce problème majeur de santé publique et constitue d'ores et déjà une référence indispensable pour la pratique cardiovasculaire de tous les jours.

Aussi passionnant qu'efficace.

A lire sans tarder.

---





# Affichage et documents obligatoires dès le premier salarié

**Cet affichage et documents sont obligatoires au cabinet médical dès le premier salarié (y compris un personnel d'entretien quelques heures par semaine).**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)



# Affichages obligatoires dans les cabinets médicaux

Le code de la santé publique impose à tous les professionnels de santé qui reçoivent des patients un affichage réglementaire et obligatoire dans leur salle d'attente. Voici le point sur toutes les informations que vous devez afficher.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Chantal Bélorgey à la tête de l'évaluation à la HAS

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Jean Debeaupuis, de la DGOS à l'EHESP

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Complémentaires : les contrats collectifs en hausse depuis 2007

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# DPC : la tribune qui fâche !

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Convention : le « forfait structure » selon l'Assurance Maladie

**Demande récurrente des médecins depuis des années pour financer l'équipement et l'organisation du cabinet, le forfait structure deviendrait-il réalité ? En tout cas, c'est une proposition faite par l'Assurance Maladie dans le cadre de la négociation conventionnelle.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
- 

## Convention : Entretien Claude Leicher

**Pour le président de MG France, le grand écart entre la situation des généralistes et celles des spécialistes justifie que la revalorisation des tarifs des premiers soit une priorité, quand bien même elle se ferait au détriment des seconds.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
- 

## Convention : Entretien Patrick Gasser

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
- 



## Convention : désaccord majeur

**La négociation conventionnelle est entrée depuis fin mai dans sa deuxième phase au cours de laquelle les propositions sont affinées et chiffrées. L'Assurance Maladie a repris la proposition issue des syndicats d'établir quatre niveaux de consultation mais n'en a pas encore fixé les tarifs. Les médecins s'exaspèrent de ne rien savoir de l'enveloppe qui sera au final dévolue à la construction de la future convention.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Les hôpitaux locaux seront-ils solubles dans les GHT ?

**L'Association Nationale des Centre Hospitaliers Locaux (ANCHL) redoute que ces établissements de proximité ne soient « étouffés » par les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), grosses machines bureaucratiques.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

# Mobilité des médecins dans l'UE, Oui - Exercice partiel, Non

**Un projet d'ordonnance transposant une directive européenne pourrait autoriser un exercice partiel de leur métier à des professionnels de santé de pays membres de l'UE moins qualifiés. La CSMF et l'UNPS exigent que le Gouvernement revoie sa copie.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
- 

# ONDAM 2015 sous-exécuté de 100 millions d'euros : les libéraux en revendiquent leur part

**La Commission des Comptes de la Sécurité Sociale (CCSS) a remis son rapport et, comme d'habitude, certaines interprétations des chiffres font débat. Les libéraux contestent la surexécution de leur ONDAM par transfert d'activité de l'hôpital vers la médecins de ville.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-



# Réforme du 3e cycle : les DES devraient disparaître

**Selon un projet de décret de mise en œuvre de la réforme du 3<sup>e</sup> cycle des études médicales (TCEM), dont nos confrères de l'APM ont eu copie, les actuels Diplômes d'Etudes Spécialisés (DES) devraient disparaître et être remplacés par un unique « *diplôme d'Etat de docteur en médecine* ».**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

## 2 milliards d'euros pour « le système de santé hospitalier »

**Après la revalorisation de l'indice des enseignants à hauteur d'un milliard d'euros, le Gouvernement annonce un plan de 2 milliards d'euros sur 2017-2021 pour « la transformation de notre système hospitalier ». Mais la médecine de ville ne semble pas devoir bénéficier des mêmes largesses.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

## Démographie : plus de retraités, moins de généralistes

**Rien de très nouveau dans la dernière édition de l'atlas ordinal de la démographie médicale : le nombre des départs en retraite s'accroît, celui des généralistes baisse quand le nombre des spécialistes augmente. Et l'inégale répartition des praticiens sur le territoire continue de créer des zones de désertification médicales.**

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

- [Mot de passe oublié ?](#)

---

## Les sages-femmes subissent les

# effets de la pléthore...

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
- 

## Ces curiosités qui font le buz

**Un petit tour d'horizon des compteurs vivants qui font des estimations en temps réel des données les plus récentes et projections fournies par des bureaux de statistiques indépendants. On finit par se prendre au jeu et de voir à quel point le monde est... si petit, si grand.**

### Le monde en temps réel

#### **Worldometers**

Vous vous sentez seul sur terre, dans votre petit monde, dans votre village ? Prenez le temps d'aller voir ce site qui en impose sur une si petite page en vous proposant de nombreuses données mondiales. Cela peut-être un jeu si vous faite une capture d'écran à un instant T, ce qui vous donnera un top départ pour apprécier l'évolution du monde dans des activités aussi variées que la santé, l'économie, l'environnement ou l'énergie. Vous pourrez également apprécier la valeur de l'eau potable dans notre monde et les 650 millions de personnes qui n'y ont pas accès.

Vous pourrez également voir que - fort heureusement - le nombre de naissances

progresse plus rapidement que celui des décès et qu'il reste beaucoup à faire, mais cela, je ne vous l'apprends pas, pour que la mortalité du tabac disparaisse.

Bien entendu, tout cela est empirique. Il est impossible de savoir à l'unité près et à la seconde près le nombre de décès par VIH. C'est déjà compliqué d'avoir des chiffres fiables, alors imaginez dans certains pays en voie de développement ou en état de guerre !

[www.worldometers.info/fr](http://www.worldometers.info/fr)

## Internet en temps réel

### Internetlivestats

Internet faisant partie intégrante du XXI<sup>e</sup> siècle, il est intéressant de saisir la grandeur de la toile. A l'aune de la création du www, personne n'aurait imaginé que, en 2016, près de 170 milliards de mails étaient envoyés chaque jour pour 3,4 milliards d'utilisateurs.

Il est également intéressant de noter que les ordinateurs de bureau ont réellement passé le pouvoir aux tablettes, moins coûteuses plus facile d'emploi.

Enfin, les sites hackés font leur petit bonhomme de chemin avec 42 000 visites par jour. Les hackers ne font pas que voler des données, comme l'a montré « Wauchula Ghost », membre des Anonymous, qui a transformé le compte Twitter de l'Etat Islamique (EI) en un drapeau arc-en-ciel suite à la tuerie d'Orlando avec ce message : « Aux familles et aux victimes d'Orlando, nous n'oublierons pas. »

[www.internetlivestats.com](http://www.internetlivestats.com)

## L'économie en temps réel

### moneymeters

Vous ne seriez pas étonnés que le premier vecteur d'argent dans le monde est la

publicité avec plus d'un milliard de dollars dépensé chaque jour.

Tiens ! intéressant, l'argent dépensé par les entreprises pharmaceutiques afin de promouvoir les médicaments auprès des médecins pour plus de 15 millions de dollars par jour.

[www.moneymeters.org](http://www.moneymeters.org)

---

## Cotes du Rhône - Château de Fonsalette Syrah 2003

**Il est une tradition familiale, lors de l'anniversaire de ma fille, de déguster un menu immuable, concocté par mon excellente cuisinière d'épouse : chaussons de truffe et canard à l'orange que j'accompagne toujours d'un Vouvray moelleux pour le second et d'un Fonsalette Syrah pour le premier. Diable ! Un simple Côtes du Rhône pour ce grand classique de la gastronomie ? Oui, mais pas n'importe lequel. Elaboré par Emmanuel Reynaud (*voir Le Cardiologue n°308*), également propriétaire du mythique Châteauneuf-du-Pape Rayas, le château de Fonsalette, dont il est considéré comme son petit frère, est un vin « monumental » !**

Albert Reynaud, l'arrière-grand-père d'Emmanuel, alors notaire en Avignon, devint sourd et dut se reconverter. Il acheta le château de Rayas en 1880, fut l'un des premiers dans la région à embouteiller son vin. Son fils Louis acheta, en 1935, le domaine des Tours à Sarrians, puis, en 1945, le château de Fonsalette. En 1978, Jacques, le fils cadet, succède à son père et s'attire par la qualité de ses vins un respect et une admiration sans bornes. En 1997, Jacques Reynaud, célibataire endurci, décède subitement, alors qu'il s'adonnait à une de ses rares distractions matérialistes en s'achetant des chaussures. La direction et l'exploitation des domaines sont confiées à Emmanuel Reynaud, son neveu, qui vinifiait déjà le château des Tours.

Ma première rencontre avec Rayas et Fonsalette date des années 90, où, sous le

faux prétexte d'être ancien client, j'eus le privilège d'être reçu par Jacques Reynaud. En voyant les bâtiments délabrés aux volets fermés de la propriété (un château ?!) qui se trouvait au bout d'un chemin de terre chaotique, sans aucune signalisation, en constatant un amoncellement de foudres, fûts, demi-muids si vieux qu'ils en apparaissent minéralisés, sans aucune trace de contrôle de température, de chêne neuf, d'œnologie, je crus m'être trompé d'endroit, Jacques Reynaud que j'ai toujours connu bougon et renfrogné, m'accueillit par ces mots « *C'est toi qui vient de Lorraine ?* » et me tendant un verre « *Tiens* ». Je fus tout de suite déçu et ne pus qu'émettre quelques borborygmes « *Oui... heu... peut-être trop jeune ou un défaut, je ne retrouve pas vraiment les arômes de Rayas (que je n'avais encore jamais bu de ma vie)* ». « *T'es con* », me répondit-il, « ça c'est le vin pour la coopérative, maintenant on va boire mon vin ». C'est ainsi que je fus intronisé et pus bénéficier d'une petite allocation annuelle de Rayas et Fonsalette que son neveu Emmanuel eut, par la suite, la gentillesse de poursuivre.

Château Fonsalette est un vignoble situé au nord d'Orange sur la commune de Lagarde-Paréol, en bonne part sur l'appellation massif d'Uchaux sur des terroirs de calcaires quartzeux et dans la partie est d'alluvions avec sables et grès jaunes... Le climat est méditerranéen avec pluies abondantes, températures très chaudes l'été. Le mistral assainit le vignoble qui est cultivé par Emmanuel Reynaud sur le mode bio : travail du sol méticuleux, pas de traitements phytosanitaires, pas d'engrais azotés, respect des cycles lunaires. Les rendements de la cuvée syrah qui vient de sélections massales à partir des vignes de Chave en Hermitage, sont minuscules : 10 hl/ha !

Quoique plus souriant et avenant que son oncle, Emmanuel reste très réservé et secret, et il m'a été impossible d'avoir le moindre renseignement sur ses méthodes de vinification. Tout ce que j'ai pu savoir : récolte à pleine maturité, vinification simple et naturelle en grappes entières, sans recherche d'extraction maximale, élevage long, 5 à 6 ans certaines années, en vieux foudres.

Ce Fonsalette syrah, dans le difficile millésime de la canicule 2003, s'annonce par une robe rubis sombre intense et profonde. Du verre, aux larmes abondantes, jaillissent des arômes de mûre, de framboise confiturées, d'encens, des senteurs méditerranéennes d'olive noire, de réglisse fondu, auxquels se mêlent les notes typiques de syrah : violette, cannelle, poivre blanc, fumée. L'âge respectable se marque par des fragrances de viande rôtie, de venaison, de musc largement dominées par la truffe, ce qui constitue une complexité incroyable.

En bouche, alors qu'on s'attend à un vin tanique, solide, c'est tout l'inverse : les tanins sont très soyeux, racés, avec une sensation graphite de minéralité, de fraîcheur, une matière ultra-riche, dense, épaisse, juteuse et toujours truffée, d'une longueur superlative !

Ce grand vin rouge, à l'aune des meilleurs châteauneufs, est magnifié par les riches plats sauciers comme la queue de bœuf sauce marchand de vin, le veau marengo, le bœuf bourguignon et encore mieux par les gibiers à poil : gigue de chevreuil sauce poivrade, pavé de biche grand veneur, lièvre à la royale. Des pieds paquets, un canard aux olives font ressortir ses notes méditerranéennes.

Le Fonsalette a besoin de vieillir, pour exprimer ses arômes épicés, son bouquet prégnant de truffes, alors toute la race de cette syrah se marie merveilleusement avec l'expression aromatique du tuber melanosporum surtout tiède : notre chausson au truffe et foie gras familial, une truffe sous la cendre, un filet en croûte sauce Périgueux, un tournedos Rossini, une volaille de Bresse sauce Albufera. Ce vin est assez aromatique, pour enrober les fromages bourguignons affinés : époisses, citeaux, charolais.

Ce château de Fonsalette syrah que l'on ne peut dénicher, dans des millésimes récents, que chez certains cavistes renommés à des prix évidemment nettement supérieurs aux Côtes du Rhône des supermarchés, émerveillera tout amateur qui aura la chance de se le procurer et le courage d'attendre son apogée. Avec les Reynaud, mauvais caractère ou non, la patience est souvent exigée, mais toujours récompensée : du bonheur en bouteille ! n

**Emmanuel Reynaud 84230 Chateauneuf Du Pape**

---

## **La Villa Barbaro ou l'esthétique de l'utile**

**A partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la découverte de la route des Indes (1498) ayant porté un coup sensible à leur monopole du commerce du poivre et**

**des épices, les Vénitiens investissent dans des propriétés foncières moins hasardeuses que les expéditions maritimes. Ils mettent ainsi en valeur des territoires en friches dans l'arrière pays, la terraferma, tout en s'efforçant de joindre l'utile, la *vita activa*, à l'agréable, la *vita contemplativa*. Venise est alors la première ville marchande du monde et la plus riche.**



En Vénétie, l'architecte Andrea di Pietro dit Palladio (1508-1580) nous a laissé plus d'une vingtaine de villas « palladiennes » où s'exprime le modèle de la beauté antique. Il construisit, vers 1557-1558, à Maser dans la région de Trévise, la Villa Barbaro au pied des collines d'Asolo, devant un bosquet de conifères. Près d'une source, le commanditaire fit construire un nymphée semi-circulaire en souvenir d'un probable sanctuaire antique dédié aux nymphes. La villa est de type rustica. Elle associe maison seigneuriale et exploitation agricole s'opposant au type suburbana plus proche des villes. La décoration intérieure est confiée à Paolo Véronèse (1528-1588). Il réalise des peintures murales qui associent éléments allégoriques, des scènes religieuses et de la vie quotidienne, sous forme de remarquables trompe-l'œil, un véritable chef d'œuvre.

**Andrea Palladio** (1508-1580) naît à Padoue d'un père meunier, mais tailleur de pierre de profession. Apprenti dès l'âge de 13 ans dans un atelier d'architecte et de tailleur de pierre, il rencontre le comte et humaniste Gian Giorgio Trissino (1478-1550) qui le met en contact avec des commanditaires vicentins. Il séjourne, avec lui, plusieurs fois à Rome, entre 1541 et 1551, et le surnomme Palladio en référence à Pallas Athénée, déesse des arts, vers 1540 lorsqu'il se voit attribuer le titre d'architecte. Palladio n'a reçu aucune formation spécifique. Il s'est inspiré des monuments antiques, des descriptions de Pline l'Ancien (23-79) et surtout du traité *De architectura* de l'architecte romain Vitruve (v.90-v.20 av. J.-C.) Palladio



se lie d'amitié avec un haut dignitaire de l'Église, le patricien vénitien Daniele Barbaro (1514-1570), auteur d'une traduction de Vitruve. A Venise, il conçoit le monastère de San Giorgio Maggiore et l'église du Redentore. Il associe plusieurs concepts architectoniques tels que la Rotonda inspirée des temples circulaires païens et la représentation cruciforme latine, dont la forte valeur symbolique fut rappelée par le Concile de Trente (1545-1563). Parallèlement, Palladio réalise des villas, à partir de 1540, pour l'aristocratie vénitienne et les citoyens de Vicence. C'est d'ailleurs à Vicence que l'architecture d'Andrea Palladio est prédominante. Sur l'édifice gothique préexistant du Palais de la Raison dite Basilique palladienne, il ajouta des loggias serliennes, du nom de l'architecte Sebastiano Serlio (1475-1554). Le Palais Thiene, la Villa Rotonda et, sa dernière œuvre (1580), le Théâtre olympique sont des monuments caractéristiques de sa conception architecturale. Palladio publie, en 1570, Les Quatre Livres d'Architecture d'inspiration vitruvienne mais présentant ses propres réalisations. Le peintre et historien d'art, Giorgio Vasari (1511-1574), son contemporain, le décrit de tempérament aimable : « c'est un homme extraordinaire par son talent et son jugement ». Il meurt le 19 août 1580 alors qu'il supervisait le chantier du Tempietto, chapelle familiale commandée par Marcantonio Barbaro (1518-1595) et inspiré du Panthéon de Rome.

**Paolo Caliari dit Véronèse** (1528-1588), d'un père architecte et tailleur de pierre, à Vérone (d'où son surnom de Véronèse) où il fait son apprentissage dans l'atelier d'Antonio Badile (v.1518-1560). Après une courte période à Mantoue, il s'installe à Venise en 1553 où il y travaille à la décoration de plafonds à l'église San Sebastiano, à la Bibliothèque Marciana puis au palais des Doges (à trois reprises entre 1553 et 1582) ; il réalise également des « banquets » pour les grands réfectoires vénitiens, notamment en 1562, pour le réfectoire du monastère bénédictin de San Giorgio Maggiore , les Noces de Cana aujourd'hui au musée du Louvre. Au début des années 1560, il commence la décoration de la Villa Barbaro de fresques de style maniériste en réaction au classicisme de la Renaissance. En 1573 Véronèse se heurte à l'Inquisition qui lui reproche d'avoir ajouté des personnages anecdotiques au dernier repas du Christ, la Cène qu'il rebaptisera Le repas chez Lévi (Venise Académie) en disant : « Nous les peintres, prenons des libertés tout comme les poètes et les fous ». A la différence du Titien (1485-1576), Tintoret (1518-1594) et Véronèse apparaissent plus « vénitiens » dès lors qu'ils ont créé plus d'œuvres pour les palais et monuments religieux de la ville « en rendant leurs murs aussi précieux que plusieurs royaumes » (Ruskin) mais aussi

pour les villas patriciennes de l'arrière-pays. Véronèse meurt dans sa demeure vénitienne d'une pneumonie à l'âge de 60 ans et est enterré dans l'église de San Sebastiano dont il avait peint de nombreuses fresques. Après son décès, son frère et ses deux fils achevèrent certaines peintures sous le nom de « Haeredes Pauli (les héritiers de Paul) veronensis ».

**La villa Barbaro** se détache de l'arrière plan campagnard sous forme d'une tache jaune sur un écran de verdure selon un « déploiement horizontal » de façon aussi utile que décorative par la combinaison de la maison seigneuriale centrale qui avance (avant-corps) vers la plaine, et des communs sous forme d'une galerie couverte à colonnes, Barchesse, typique de la villa veneta, et destinée à abriter le matériel agricole, les animaux et les récoltes avec une succession d'arcades en plein cintre disposées en ailes par rapport au corps de logis central. Aux extrémités s'ouvrent des colombiers surmontés de larges cadrans solaires contribuant à « l'harmonie du tout ». La façade épurée des ailes latérales contraste avec la maison du maître dotée de quatre demi-colonnes ioniques allant du rez-de-chaussée au piano nobile surmonté d'un fronton entourant le blason sculpté en relief de la famille Barbaro. Palladio développe ainsi la subordination des bâtiments utilitaires au bâtiment principal doté d'une façade à portique imitant les temples antiques et permettant d'accéder à des pièces distribuées autour d'un vestibule cruciforme (Crociera) qui ne comporte que trois ouvertures sur l'extérieur mais Véronèse va en suggérer bien d'autres en peignant de fausses portes montrant les occupants des lieux. La décoration intérieure est presque entièrement due à la main de Véronèse avec une succession de paysages bucoliques, de figures allégoriques et surtout de trompe-l'œil avec des éléments du sacré mais aussi des scènes donnant l'illusion de la vie quotidienne : un chasseur (autoportrait ?) revient de la chasse, un chien est assis ou une petite fille curieuse ouvre une fausse porte. Par une alternance de fausses et vraies fenêtres, on peut apercevoir la vraie nature ou des paysages fictifs de telle sorte que l'illusion et la réalité s'interpénètrent. En mêlant ainsi le monde réel au virtuel, Véronèse démontre avec maîtrise qu'il est à son apogée de la peinture du trompe-l'œil avec une représentation des Dieux de l'Olympe entourant une allégorie énigmatique de la Sagesse (?) surmontant divers personnages grandeur nature qui semblent observer les activités de la villa. On accède ensuite au nymphée décoré des statues du sculpteur maniériste de l'école vénitienne Alessandro Vittoria (1525-1608) qui exécuta aussi la décoration plastique de la villa qui semble faire partie intégrante de la Nature qui l'entoure. Dans sa conception la

Villa Barbaro, entourée de vignobles, est l'un des exemples les plus réussis de villa-fattoria (villa-ferme) dont l'esthétique associée à la fonctionnalité est très différente des « caprices » tels que la Villa Rotonda que Palladio conçue près de Vicence avec ses quatre façades identiques sur le modèle du Panthéon entourant une salle circulaire « habitable mais pas agréable » (Goethe en 1786) ; le désir d'originalité a dans ce cas détourné l'architecte de la notion d'utilité si présente dans le Villa Barbaro.

Remerciements au Dr Philippe Rouesnel pour sa visite guidée de la Vénétie.

**En Vénétie, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, de riches commanditaires vénitiens, inspirés par les descriptions de Pline et de Vitruve et souhaitant combiner l'idéal de beauté à celui d'utilité, font construire un domaine à vocation agricole, sur une colline près d'une source mythique ; ils en ont confié la conception et la décoration à deux des plus grandes artistes de leur temps et dont le génie s'est exprimé dans leur domaine respectif en créant l'une des plus exceptionnelles villas de l'histoire de l'architecture sous forme de l'utilitaire élevé au rang du sacré. Les siècles ultérieurs verront nombre d'architectes, en Europe et jusqu'en Amérique, s'inspirer de Palladio pour élaborer des constructions néoclassiques.**